

Hommage au résistant Rémy Jouannet



Une plaque mémorielle est posée là où vécut Rémy Jouannet, parce que « c'est ici qu'il vécut, porteur des valeurs de la République, nées de la révolution de 1789 ».

© Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 19/10/2018 à 04:55, mis à jour le 19/10/2018 à 04:55

Samedi dernier, c'est au numéro 9 de la rue de Ponthioux qu'a été apposée « une trace » en hommage à Rémy Jouannet, résistant né à Juillé, militant de la paix, de la justice sociale... ainsi qu'à son fils Paul et sa famille. Cette cérémonie mémorielle, qui exauce le vœu d'un certain Charles Mousson en 1999, s'est déroulée à l'issue d'un rassemblement devant le monument aux morts d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), en présence d'une nombreuse assemblée représentative de la population civile et militaire, d'élus de tous rangs et de responsables associatifs dont Pierre Duteau, dernière mémoire vivante de l'époque et Christian Le Guet, président de l'Adirp 79 (*) qui a particulièrement salué « ce compagnon de lutte ».

« Ce jeune homme de 21 ans, réfractaire au STO (service du travail obligatoire), subira le calvaire de la déportation, construite par les nazis, élus " démocratiquement ". A quelques kilomètres de là, à Sompt, neuf jours avant, le 31 janvier 1944, une jeune fille de 14 ans, Ida Grinspan, était arrêtée par la police française, puis déportée à Auschwitz. Son crime ? Être née de parents juifs ! Tous deux seront déportés... » dévoile son témoignage.

« Nous retissons le lien entre la grande Histoire et notre histoire locale. Car derrière chaque nom inscrit, il y a un être, une vie, une famille », ajoute la conseillère régionale Nathalie Lanzi, se référant aussi à l'assassinat du visionnaire pacifiste Jean-Jaurès.

Résistant FFI et réfractaire STO

Rémy Jouannet (1923-1998), résistant FFI et réfractaire au STO, est arrêté le 9 février 1944 par les Allemands à Aulnay, suite à des faits de résistance en Charente-Maritime. Il est emmené par la Feldgendarmerie à Saint-Georges-de-Didonne. Il s'évade le 12 février afin de rejoindre l'équipe chargée de recevoir les armes à Aulnay-de-Saintonge où, le 17 mars 1944, il est arrêté par la Gestapo.

Emprisonné à La Rochelle, le 6 juin 1944, il est déporté à Stettin, à 34 km de Dantzig (Gdansk), puis à Vogelsang. Libéré le 27 avril par l'armée de l'URSS, il est rapatrié le 21 mai 1945 après onze mois de déportation qui lui laisseront seize infirmités reconnues par l'autorité militaire. Tout le restant de sa vie, il en a subi des séquelles physiques.

Après la pose de la plaque et le dépôt des gerbes, et avant de poursuivre la réunion à la salle communale, les drapeaux se sont relevés le temps d'un « Chant des partisans » interprété par Aline Renaudin, accompagnée par les instruments de Stéphanie et Elisabeth.

(*) Adirp 79 : Association des déportés internés résistants et patriotes des Deux-Sèvres.